

Formation et main-d'œuvre qualifiée

1. De quoi est-il question ?

L'industrie tech est une branche axée sur la technologie et à forte intensité de savoir. Des spécialistes compétents sont essentiels à la réussite de ses entreprises. Toutefois, le fait de devoir acquérir et former du personnel qualifié et de lui proposer une formation continue régulière constitue pour elles un défi constant. En effet, les compétences requises sur le marché du travail changent du fait de l'évolution technologique et des nouveaux processus de production, des domaines et des modèles d'activité. C'est pourquoi les collaborateurs et collaboratrices doivent être accompagnés tout au long de leur vie professionnelle dans l'acquisition, le maintien et le développement de leurs compétences.

En matière de main-d'œuvre qualifiée, la Suisse est très bien positionnée au niveau de la concurrence internationale grâce à son système de formation de qualité et au marché du travail libéralisé. Elle profite également des institutions académiques qui font partie des meilleures au monde. De plus, elle dispose d'une formation professionnelle unique en comparaison internationale, proche de la pratique et soutenue par les partenaires associés. La perméabilité entre les différentes voies de formation est élevée. Les deux voies – formations générale et professionnelle – sont indispensables à la formation de la main-d'œuvre qualifiée et doivent être entretenues et développées avec soin afin que la Suisse reste compétitive à long terme.

En tant qu'organisation du monde du travail (OrTra), Swissmem est (co)responsable de neuf formations professionnelles initiales ainsi que de cinq examens fédéraux de formation professionnelle supérieure et participe à la conception du paysage suisse de la formation professionnelle.

2. Contexte / défis / faits et chiffres

L'industrie tech emploie en Suisse environ 330 000 personnes et 20 000 apprenti/es et est de ce fait le plus grand employeur dans le secteur secondaire. Dans les métiers techniques en particulier, la branche est confrontée depuis des années à une pénurie de main-d'œuvre qualifiée, que l'évolution démographique ne fait que renforcer.

En 2020, le marché suisse du travail a atteint un point de basculement démographique où le nombre des personnes âgées de 65 ans et le nombre de celles de 20 ans étaient en équilibre. Depuis 2021, la part des personnes âgées de 65 ans domine et atteindra son apogée vers 2030. L'écart sur le marché du travail ne cessera de se creuser au cours de cette période de sorte qu'il ne faut s'attendre à aucune amélioration au niveau de la pénurie de la main-d'œuvre qualifiée.

Indépendamment de cela, il est toujours plus difficile d'attirer les jeunes vers une profession technique. Cela se voit au nombre d'apprenti/es en baisse dans la branche tech – malgré, sur le principe, une volonté élevée de formation de la part des entreprises et des besoins en hausse en matière d'apprenti/es. En outre, il est particulièrement difficile d'enthousiasmer les jeunes femmes pour les métiers MINT. Par conséquent, malgré d'excellentes possibilités d'évolution, la proportion de femmes dans ces domaines professionnels est nettement inférieure à la moyenne dans l'économie nationale.

3. Position de Swissmem / revendications / pistes de solution

- a. En tant qu'employeur et branche de formation, l'industrie tech prend ses responsabilités très au sérieux. Swissmem et les entreprises de la branche tech font preuve d'un grand engagement pour exploiter et développer le potentiel de main d'œuvre qualifiée en Suisse. Mais malgré les efforts déployés depuis de nombreuses années, les besoins ne sont pas entièrement couverts. Il convient donc d'augmenter cette proportion en Suisse et, en même temps, d'améliorer la productivité. Pour ce

faire, il faut éliminer les incitations erronées (p. ex. dans le système fiscal) et supprimer les obstacles (p. ex. en ce qui concerne la conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée). Au cours des années à venir, la Suisse ne pourra pas se passer de la main d'œuvre qualifiée venant de l'étranger – en premier lieu par le biais de la libre circulation des personnes avec l'UE.

- b. Le monde professionnel n'est pas assez visible dans le quotidien de nombreux jeunes, ce qui affaiblit l'entrée dans les métiers techniques. Il faut jeter des ponts entre les écoles et le monde professionnel afin de créer davantage de lien entre la formation professionnelle – et en particulier les professions et études MINT – et le personnel enseignant, les jeunes et leurs parents. Dans le cadre de la promotion des branches MINT, il ne s'agit pas seulement de transmettre des connaissances, mais avant tout de soutenir l'auto-efficacité, c'est-à-dire la conviction de pouvoir relever soi-même les défis.
- c. Les évaluations jouent un rôle essentiel, à l'école, mais aussi au cours de l'apprentissage et des études. Elles constituent en effet un élément important de la qualité, à savoir un bilan de situation pour les apprenti/es et des repères pour les entreprises. Pour cela, il faut des processus de sélection équitables avec des évaluations pertinentes et comparables au niveau national.
- d. La formation professionnelle et la voie générale (gymnasiale) se valent et ouvrent aux jeunes diverses possibilités d'évolution. Pour l'industrie, les deux voies sont tout aussi pertinentes. Elles devraient être pilotées par les besoins du marché du travail. Dans ce but, il est impératif et urgent de valoriser la formation professionnelle et ses possibilités de formation continue. Il est toutefois inutile que la politique influence au moins le taux de maturité professionnelle et entrave un système de formation axé sur les besoins.
- e. La proportion des formations tertiaires des 25-34 ans a doublé depuis le début du millénaire. Et ce n'est pas seulement une tendance sociale : ce taux reflète la demande croissante du marché du travail. Les collaborateurs et collaboratrices ayant une formation tertiaire (formation professionnelle supérieure, haute école spécialisée ou université) revêtent une énorme importance pour les entreprises. L'industrie tech mise spécialement sur les praticiens ayant suivi une formation professionnelle et une formation continue. Il est donc capital que la formation professionnelle supérieure soit attractive et de haute qualité.
- f. Le marché du travail est et reste la boussole de la formation professionnelle : les organisations du monde du travail (OrTra) gèrent le développement du contenu des professions et s'assurent que les formations répondent aux besoins du marché du travail. L'économie et la société en profitent à part égale. Les tentatives politiques de prendre le contrôle sur la formation professionnelle sapent la position des organisations du travail et rendent la formation moins conforme aux besoins. Les exigences actuelles et futures des entreprises formatrices devraient toujours être au cœur du débat, tout comme les besoins des apprenti/es.
- g. Le partenariat entre la Confédération, les organisations du travail (OrTra) et les cantons garantit la stabilité ainsi qu'une forte acceptation de la formation professionnelle. En même temps, il déclenche des processus complexes et de longue haleine qui ralentissent considérablement le système. Pour suivre le rythme de l'évolution technologique et sociale, la formation professionnelle doit devenir plus innovante et plus agile. Il faut davantage de marge de manœuvre pour tester de nouvelles approches qui permettent de faire avancer le système de la formation professionnelle. Il est également important que les processus soient aussi modérés que possible, que les rôles et les responsabilités soient clairement définis et que des mécanismes soient mis en place pour résoudre les conflits en cas de divergences entre les acteurs.
- h. La collaboration entre les entreprises formatrices, les cours interentreprises et les écoles professionnelles doit être renforcée dans un souci de qualité. Cela est nécessaire afin que les apprenti/es puissent acquérir et approfondir les compétences opérationnelles requises aujourd'hui

comme à l'avenir. De ce fait, les outils de mise en œuvre numériques et connectés – entre les cantons et les lieux de formation – gagnent en importance.

Pour de plus amples renseignements chez Swissmem :

Sonja Studer, responsable de la division Formation, tél. 044 384 48 66, s.studer@swissmem.ch